

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SAS « 55 BOULEVARD »

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 55 boulevards Mendes France 59150 Wattrelos

RCS LILLE METROPOLE en cours

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 20 juillet,
A 10 heures,

L'associé du 55 BOULEVARD, société à action simplifiée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, dont le siège est au 55 boulevards Mendes France 59150 Wattrelos, RCS LILLE METROPLE en cours, s'est réuni audit siège.

L'assemblée est présidée par Monsieur BOUADJIL Azeddine, en qualité de Président.

Est présent :

- Monsieur BOUADJIL Azeddine possédant 100 actions

Soit au total les actionnaires présents, totalisant 100 actions sur les 100 du capital.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Nomination du premier Président de la SAS

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président donne lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix la résolution figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer conformément à l'article 27 des statuts :

Le premier Président nommé pour une durée indéterminée est :

- Monsieur BOUADJIL Azeddine,
née le 06/08/1979 à Bouandas (Algérie)
de nationalité Algérien,
demeurant à B cité du Galon d'eau 59100 Roubaix, France

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Le Président

